



Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 février 2025 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire
M. Mathieu Montégiani	Vice-président
M. Cédrik Verreault	Administrateur
M. Étienne Pinel	Administrateur
M. Samuel Yergeau	Administrateur
Mme Virginie Bernier	Administratrice
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCES

Mme Geneviève Savard
M. Nicol Tremblay
Mme Marilyn Wellman

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
--------------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée et 3 personnes en visioconférence.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 15 janvier 2025
4. Période d'information du conseiller municipal
5. Période de questions et commentaires des citoyens
6. Dossiers particuliers du conseil de quartier
 - Les Valoristes
 - Résolution
 - Table de concertation vélo
 - Comité mobilité
7. Trésorerie
8. Correspondance
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2025

SUR UNE PROPOSITION de M. Étienne Pinel, DÛMENT APPUYÉE par M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2025.

Adopté à l'unanimité

4. Période d'information du conseiller municipal

Le conseiller municipal de Saint-Roch-Saint-Sauveur, M. Pierre-Luc Lachance, aborde les divers sujets suivants.

Grève des cols bleus — La grève des cols bleus de Québec venant d'être déclenchée est d'une durée illimitée. Pour connaître les services affectés par cette grève, il faut aller sur le site web de la Ville de Québec ou appeler au 311. La grève ne touchera pas les services essentiels qui pourraient nuire à la sécurité de la population.

Déneigement — Les trois-quarts du service de déneigement dans le quartier de Saint-Sauveur sont assurés par un entrepreneur privé (le territoire situé à l'est de la rue de Marie-de-l'Incarnation). La zone à l'ouest de Marie-de-l'Incarnation est déneigée par les cols bleus; il est donc possible qu'il y ait des variations sur le service de déneigement.

Centres communautaires — La programmation régulière, scolaire et les activités privées dans les centres sportifs, aquatiques, de loisirs et de plein air (opérés par les cols bleus) sont suspendues. Certaines activités prioritaires seront néanmoins maintenues.

Patinoire au parc Victoria — La patinoire bleu blanc rouge couverte au parc Victoria continue d'être en fonction, de midi à 20h.

Habitation — La Ville de Québec a demandé au gouvernement provincial 100 M\$ pour la construction de 500 nouveaux logements sociaux ou abordables en 2025.

Itinérance — L'itinérance s'intensifie non seulement à Québec, mais partout dans la province. La Ville de Québec prévoit investir dans son budget 11,5 M\$ dans cette problématique sociale. La ville demande au gouvernement du Québec un montant supplémentaire de 9 M\$ par année, pour les 5 prochaines années, pour soutenir les interventions effectuées auprès des personnes vivant en situation d'itinérance.

Infrastructures — La Ville de Québec prévoit injecter 3,1 G\$ au cours des 10 prochaines années pour assurer le maintien des infrastructures.

Sécurité publique — Un investissement de 7,5 M\$ supplémentaires est demandé pour contrer la montée de la violence urbaine liée au crime organisé.

Mobilité active — La Ville de Québec demande au gouvernement du Québec une aide financière de 12,5 M\$ par année pour les 5 prochaines années, afin de poursuivre le développement du réseau de mobilité active, en particulier les corridors VivaCité.

4. Période d'information du conseiller municipal (suite)

Environnement — La Ville de Québec investit 25 M\$ pour la préservation des milieux naturels dans le cadre du Plan nature 2030 et demande au gouvernement du Québec d'injecter le même montant.

Culture — Les organismes culturels sur le territoire de la Ville de Québec pourront être soutenus grâce à des fonds provenant de l'Entente de développement culturel.

SDC Saint-Sauveur — La Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur recevra 226 908\$ pour ses opérations en 2025.

Centre de récupération des matières organiques — D'ici le 22 février, un convoyeur sera installé pour peser les matières résiduelles, afin de déterminer le poids des sacs mauves. Les sacs mauves continueront d'être traités au centre de biométhanisation pendant la grève des cols bleus.

M. Pierre-Luc Lachance rappelle qu'il ne compte pas solliciter de nouveau mandat lors des élections municipales du 2 novembre, mais il compte d'ici là travailler au mieux de ses capacités. La phase 2 du réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest et le développement du terrain longeant la rue Verdun font partie de ses dossiers prioritaires.

5. Période de questions et commentaires des citoyens

Retrait de la vie politique — Un citoyen demande à M. Pierre-Luc Lachance les raisons de son retrait de la vie politique. Le conseiller municipal de Saint-Roch — Saint-Sauveur explique que son objectif était de faire deux mandats. Sa décision s'est consolidée pendant les Fêtes. M. Lachance prévoit continuer de vivre dans le quartier Saint-Sauveur et de rénover son immeuble.

Terrain de la rue Verdun — La décontamination du terrain fait partie du volet environnement des priorités du conseiller municipal pour le quartier Saint-Sauveur.

Logements sociaux sur Carillon — Les futurs logements sociaux sur la rue Carillon à l'angle de la rue Saint-Vallier Ouest devraient lever de terre ce printemps, de concert avec le calendrier du chantier de réaménagement de l'artère commerciale.

Nom d'un parc — Un citoyen demande s'il est possible de baptiser un parc au nom de M. Pierre-Luc Lachance. Celui-ci précise qu'en dehors des maires, il n'est pas stipulé dans le règlement de la Ville de Québec qu'un espace public soit nommé en l'honneur d'un conseiller municipal.

5. Période de questions et commentaires des citoyens (suite)

Simon Bérubé — M. Simon Bérubé, candidat au Bloc Québécois dans Québec-Centre, se présente brièvement aux administrateurs du conseil de quartier et évoque les principaux enjeux pour la circonscription fédérale qu'il souhaite ravir au député libéral Jean-Yves Duclos aux prochaines élections fédérales, cet automne. M. Bérubé souligne l'importance de financer TramCité (le futur réseau de tramway de 19 km à Québec) par le gouvernement fédéral à hauteur de 40%.

M. Pierre-Luc Lachance indique à M. Bérubé que la liste des demandes de la Ville de Québec au gouvernement fédéral est en élaboration.

6. Dossiers particuliers du conseil de quartier

Les Valoristes — M. Simon Laterreur, administrateur au conseil d'administration de Valoristes Québec, présente l'organisme et les valoristes qui ramassent des contenants consignés et des matières pouvant être réutilisées, pour des raisons environnementales ou économiques. M. Laterreur rappelle que Valoristes Québec a été créé en 2017, à la suite d'une initiative du conseil de quartier de Saint-Roch.

Depuis sa création, Valoristes Québec est devenu un organisme à but non lucratif avec deux employés à temps partiel. En janvier dernier, l'organisme loue un local sur la rue Saint-Dominique, près de l'îlot Fleurie, où la collecte avait lieu auparavant. L'organisation veut conserver le local, été comme hiver, et ainsi délaissier les conteneurs.

M. Simon Laterreur mentionne que l'Assemblée générale annuelle de Valoristes Québec aura lieu le 24 mars et qu'il y aura des postes vacants au sein du conseil d'administration. L'heure et le lieu seront précisés sur la page [Facebook de Valoristes Québec](#).

Mme Myriam Nickner rappelle la production du [balado de Mme Véronique Demers sur les Valoristes](#), réalisé il y a quelques années pour le compte de CKIA FM.

Résolution — S.O.

Table de concertation vélo — M. Sylvain Simoneau résume la réunion du 29 janvier dernier, où le réseau cyclable hivernal a été abordé. Les cyclistes roulant pendant l'hiver peuvent soumettre leurs commentaires à M. Simoneau, pour qu'il fasse une compilation des enjeux du déneigement des pistes cyclables. Outre le budget sur la mobilité active, un mémoire a aussi été déposé sur la politique de stationnement.

6. Dossiers particuliers du conseil de quartier (suite)

Table de concertation vélo (suite) — Des inquiétudes ont été soulevées sur le réaménagement du boulevard Wilfrid-Hamel, entre Pierre-Bertrand à l'ouest et la rue Marie-de-l'Incarnation à l'est. Parmi les préoccupations principales figure la dangerosité des intersections. Un chemin alternatif longeant la rivière Saint-Charles a été proposé par le conseil de quartier de Vanier. Mais des éléments d'information supplémentaires sont nécessaires avant d'arriver à une recommandation quelconque.

M. Sylvain Simoneau, membre de la Table de concertation vélo, indique qu'un projet de mémoire est en cours pour être déposé dans le cadre du nouveau plan d'urbanisme et mobilité. Les trois projets de corridors Viva Cité cette année ont aussi été abordés. Également, dans le cadre de la Stratégie routière de la Ville de Québec, les membres de la Table de concertation vélo ont remarqué que le volet vélo est peu mentionné. Il a aussi été question de la Journée internationale du Vélo-Boulot d'hiver, le 14 février dernier.

Rappelons que la Table de concertation vélo est formée d'administrateurs des conseils de quartier de la Ville de Québec et des ressources externes, comme Vélo Québec. Des présentations spéciales ont parfois lieu.

Comité mobilité — S.O.

7. Trésorerie

Résolution — Mme Myriam Nickner propose de préparer un chèque de 125\$ à l'ordre de Mme Véronique Demers pour son travail de rédaction du procès-verbal du conseil de quartier de Saint-Sauveur. M. Mathieu Montégiani appuie la proposition.

RÉSOLUTION 25-02-01

Considérant la résolution 25-01-02 ;

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Miriam Nickner-Hudon DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Montégiani, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de verser 125 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 19 février 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance

Vision du boulevard Charest Ouest et réserve foncière — Le conseil de quartier de Saint-Sauveur a obtenu une réponse à ses résolutions.

9. Varia

Rapport annuel 2024 — Mme Myriam Nickner s'engage à fournir les liens aux administrateurs pour que ceux-ci s'occupent de leur part respective de rédaction du rapport annuel, à présenter lors de l'assemblée annuelle générale, le 16 avril. La présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur fait appel à ses collègues administrateurs pour trouver un.e conférencier.ère (historien, urbaniste, etc.) qui viendrait offrir une présentation lors de l'AGA.

10. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 19h43.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 19 mars 2025.

Mme Myriam Nickner-Hudon

Présidente

M. Sylvain Simoneau

Secrétaire